RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 36A70B86-BFFB-4FE9-8B86-89E2CAF5DCDD

HAUSSMANN LESSORS EXECUTIVE MANAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 PARIS
844 428 953 RCS PARIS

EXTRAIT

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 JUILLET 2025

(…)

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission Monsieur Pierre-Julien MARBOEUF de ses fonctions de Président à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

Monsieur Pierre SEMERIA-SOUCAIL, demeurant 22 rue du Château 92000 Neuilly-sur-Seine.

(…)

Monsieur Pierre SEMERIA-SOUCAIL a fait savoir, par avance, qu'il acceptait la mission qui vient de lui être confiée. Il a en outre déclaré qu'il n'existait de son chef aucune incompatibilité ni aucun empêchement susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'associé unique rappelle que le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Les pouvoirs du Président sont par ailleurs définis aux statuts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la démission Monsieur Khalid AMMARI de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide, sur proposition du Président, de nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

Monsieur Alban TEZENAS du MONTCEL, demeurant [redacted]

(…)

Docusign Envelope ID: 36A70B86-BFFB-4FE9-8B86-89E2CAF5DCDD

Monsieur Alban TEZENAS du MONTCEL a fait savoir, par avance, qu'il acceptait la mission qui vient de lui être confiée. Il a en outre déclaré qu'il n'existait de son chef aucune incompatibilité ni aucun empêchement susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'associé unique rappelle que le Directeur Général assiste le Président dans la direction de la Société. Il représente la Société à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

Les pouvoirs du Directeur Général sont par ailleurs définis aux statuts.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Le Président
Pierre SEMERIA-SOUCAIL

DocuSigned by:
[redacted]
F39073ADB6E8472...